

Territorialisation et développement durable UN PAS VERS LA TRANSVERSALITÉ ?

par *Cyria Emelianoff* *

Dans quelle mesure les évolutions politiques et économiques, notamment à l'échelle des territoires, conduisent-elles à modifier les systèmes de formation ?

On sait que le développement durable pose des problèmes d'une assez grande complexité, dont le premier mérite est de décloisonner les questions et de faire emprunter des trajets indus aux réflexions causales. Selon Ulrich Beck, la société est désormais aux prises avec les dégâts collatéraux de ses propres activités (1). Un champ nouveau de responsabilités s'ouvre pour les acteurs publics, privés ou le simple citoyen, mais reste lettre morte sans l'organisation d'une transversalité dans la réflexion et dans l'action. Comme le souligne Graham Haughton, en effet, sectorisation et responsabilité ne marchent pas ensemble (2). Or, le besoin de transversalité se heurte à des étanchéités dans des domaines multiples, affectant à la fois les organisations, les savoirs, les finances, les réglementations ou les instruments incitatifs.

La situation paraîtrait sans issue si l'on n'assistait depuis quelques années à une territorialisation du politique, et plus timidement, de l'économie et des savoirs (3), qui ouvre quelques perspectives. La construction européenne, la compétitivité territoriale, la crise écologique et les demandes de qualité de vie ont donné (différemment) beaucoup d'épaisseur aux territoires. La modernité avait porté un projet de neutralisation de l'espace, l'époque présente tend à réinventer les lieux, en instaurant de nouveaux rapports d'échelle entre local et global. Les termes ne sont plus antinomiques mais en recherche de complémentarité, bien que les contradictions rencontrées en chemin ne soient pas dénouées. Le développement durable participe de cette évolution et demande une capacité de se resituer dans l'espace et le temps : il implique une recontextualisation aiguë des activités humaines, de l'échelle du parcellaire jusqu'à celle de la Terre.

C'est également grâce à des lois récentes, en France, que des infléchissements se profilent. La loi sur les nouvelles régulations économiques oblige ainsi certaines entreprises (4) à relater dans leur rapport annuel leurs performances environnementales, les impacts territoriaux de leurs activités et leurs relations avec les populations riveraines et les associations. Pour le secteur public, la loi sur l'aménagement et le développement durable du territoire (loi Voynet) et la loi Solidarité et Renouvellement Urbain ont clairement intégré les perspectives d'un développement

* Responsable de la maîtrise de géographie option Développement Durable à l'Université du Maine

(1) U. Beck, *La Société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Aubier, Paris, 2001.

(2) G. Haughton, *Environmental Justice and the Sustainable City*, in : D. Satterthwaite (ed.), *The Earthscan Reader in Sustainable Cities*. Earthscan Publications Ltd, London, p. 62-79, 1999.

(3) Grâce au développement des études anthropologiques, culturelles ou encore écologiques, et à la reconnaissance de la pluralité des savoirs.

(4) Les sociétés cotées sur un marché réglementé. Loi du 15 mai 2001 et décret d'application du 20 février 2002. In A.-M. Ducroux (dir.), *Les nouveaux utopistes du développement durable*, Éditions Autrement, Paris, 2003.



durable. Les politiques des collectivités territoriales ne pourront pas ignorer cette préoccupation, bien qu'elles puissent encore la considérer d'une manière toute formelle. Les territoires sont aujourd'hui de plus en plus sollicités et se trouvent au premier rang pour porter des initiatives de développement durable.

Les territoires vecteurs de transversalité

La territorialisation en cours tend donc à recontextualiser les activités économiques et les choix politiques. Elle peut, à ses deux extrêmes, déboucher sur le « localisme » et les disparités territoriales, ou bien sur une diversité de territoires à l'identité renforcée mais solidaires sur un plan écologique, socio-économique et politique. D'où l'importance, pour ce dernier scénario, de niveaux intermédiaires forts comme la Région et l'Etat, et d'une bien meilleure articulation des échelles de décision.

Un mode de production qui ignore ses incidences territoriales (écologiques et socio-économiques) n'est en tout cas plus défendable, du moins pas à moyen terme. L'inscription territoriale réussie d'une politique ou d'une activité économique nécessite des partenariats entre acteurs et des décloisonnements, qui restent souvent inaboutis ou conflictuels. Néanmoins, la multifonctionnalité des territoires, c'est-à-dire la cohabitation des fonctions écologiques, récréatives, productives et résidentielles, devient progressivement un horizon. Certaines politiques locales travaillent dans ce sens, comme celle de Bouguenais, une commune de la première ceinture nantaise, qui a cherché à préserver ses espaces agricoles et naturels dans une perspective de développement durable.

Si les approches territoriales se prêtent à des actions intégrées et plus transversales, la sectorisation garde toutefois de puissantes raisons d'être. Les objectifs économiques, sociaux et environnementaux ne sont pas en effet simplement désarticulés mais conflictuels, ce qui fait l'intérêt d'une démarche de développement durable dans la mesure où elle explicite ces contradictions (5). On peut citer, parmi ces contradictions majeures, l'installation des citadins en recherche d'air pur dans les campagnes environnant la ville, ou encore l'opposition du marché de la dépollution aux mesures préventives (les destructions assorties de réparations contribuant à l'accroissement du PIB).

Un développement durable suppose dès lors une transformation de l'économie, prenant la mesure de ses externalités, se réinsérant globalement dans un monde de responsabilités écologiques et sociales. L'ampleur de cette tâche fait que l'échelle territoriale est aujourd'hui privilégiée : c'est surtout à l'échelle locale que l'on observe des partenariats entre acteurs publics et privés pour des actions de développement durable. Plusieurs villes euro-

(5) S. Campbell, Planning : Green Cities, Growing Cities, Just Cities ? Urban Planning and the Contradictions of Sustainable Development, *Journal of the American Planning Association*, vol. 62, n° 3, summer, p. 296-312, 1996.

LES STAGES EN ENTREPRISES, MOMENTS DE VÉRITÉ

Les stages sont, pour la plupart des étudiants, l'occasion d'une première confrontation avec la façon dont une entreprise concrétise son discours.

Créés par les écoles d'ingénieurs depuis de nombreuses décennies, utilisés maintenant comme outil de formation par la plupart des institutions d'enseignement supérieur, les stages en entreprises permettent une confrontation que tous s'accordent à reconnaître comme indispensable entre la formation académique et le monde socio-économique. L'accent mis aujourd'hui sur le caractère professionnalisant de la plupart des formations supérieures rend le stage en entreprise incontournable dans la majorité des cursus et la durée des stages a été considérablement allongée.

A l'origine, simple période d'application où l'élève pouvait recevoir de l'entreprise un complément pratique sur des technologies apprises à l'école, le stage s'est vu assigner des objectifs de plus en plus riches et fait l'objet d'exigences de plus en plus grandes de la part de ses acteurs : l'établissement, l'étudiant et l'entreprise.

Pour ces trois acteurs l'évaluation du stage est un élément essentiel. L'établissement lui assigne des objectifs pédagogiques, qui sont maintenant, outre l'application des connaissances scientifiques et techniques, l'acquisition de la maîtrise des relations humaines au quotidien de l'entreprise, une approche de la réalité économique et financière de l'entreprise, et une contribution significative à l'élaboration du projet professionnel. S'agissant des stages à l'étranger – de plus en plus nombreux –, l'établissement en attend pour les étudiants une véritable ouverture multiculturelle, et il s'efforce de les y préparer.

L'étudiant attend de pouvoir bénéficier, de la part de l'établissement, d'une préparation et d'un suivi pédagogique, de la part de l'entreprise d'une écoute et d'un véritable tutorat, d'avoir accès à des connaissances et des éléments d'apprentissage, de pouvoir s'approprier une expérience utile pour aborder sa vie professionnelle. L'entreprise, outre le travail au quotidien, est attentive à discerner à travers le stagiaire les qualités qui feront de lui un éventuel futur collaborateur, surtout dans le cas des stages de fin d'études, et en général, à travers le comportement des stagiaires, de faire passer son image et réciproquement d'accéder à une certaine connaissance du monde étudiant. Des instruments sont mis en place à la fois par l'établissement et l'entreprise, qui les mettent au service de l'étudiant pour quantifier l'adéquation du stage à leurs objectifs.

Le but pédagogique ultime n'est autre que de faire se rencontrer et de créer une écoute réciproque entre les partenaires actuels et ceux du futur immédiat, pour contribuer à la formation de ceux-ci en leur faisant approcher d'autres cultures. L'entreprise a souvent aujourd'hui un discours et des pratiques qui se réfèrent aux concepts de développement durable, dans le domaine de l'énergie, de l'économie, du commerce international, de l'éthique... ; de ce point de vue, elle apporte aux étudiants des témoignages concrets sur ce qu'ils ont pu entendre, lire, ou déjà expérimenter par ailleurs ; les étudiants sont aussi, pendant le stage, en position d'observer les éventuelles distorsions entre le discours et ce qui est fait, et d'en rechercher les causes à la lumière de ses connaissances, en un mot, de former son discernement.

Pierre Marie Guéritey

Directeur des Etudes, ECAM Lyon



péennes ont avancé dans cette direction, dans un contexte suffisamment territorialisé pour que les externalités de l'un ne puissent devenir impunément les nuisances de l'autre.

Des systèmes de formation sollicités

Le référentiel du développement durable affecte le champ scientifique, celui des politiques publiques et des politiques d'entreprises avec des interactions en boucle. Depuis l'alerte donnée par quelques scientifiques philanthropes, relayés par des mobilisations associatives et des mouvements d'opinion qui ont pesé sur le politique, on observe un infléchissement des règles de l'action publique, du moins dans certains secteurs comme celui de l'aménagement. La pression parallèlement exercée sur des entreprises cibles par des campagnes d'opinion a débouché sur l'élaboration des premiers programmes de développement durable en entreprise, parfois en partenariat avec ces mêmes ONG qui demandaient des comptes, mais constituent aussi de puissants relais d'opinion. Le nombre d'entreprises développant des stratégies de développement durable s'est ensuite élargi, grâce à l'essor des notations environnementales et sociales.

Ces évolutions ou ces inflexions jouent en retour sur l'offre de formation, qu'elle soit à finalité professionnelle ou à finalité de recherche. Mais cette petite « sphère » du développement durable est loin d'affecter l'ensemble de la recherche, des orientations politiques ou les évolutions économiques structurantes. Les interactions se déroulent au sein d'un groupe restreint d'acteurs convaincus, qui pensent tracer un chemin, élargissent le cercle des personnes sensibilisées, mais ne parviennent pas à vaincre le scepticisme ambiant, nourri par un amoncellement d'obstacles.

Parmi ces derniers, et en laissant de côté le problème de la sectorisation déjà évoqué, figure la difficulté de trouver, en aval, des prestataires de service ayant intégré des savoir-faire et des cultures techniques répondant aux exigences du développement durable, et en amont, un personnel éveillé à ces nouveaux enjeux, capable de formuler des orientations stratégiques et d'en définir des modalités opérationnelles. Les besoins en formation initiale et continue sur les questions de développement durable sont donc importants aujourd'hui.

Pour une pédagogie dans et hors du système éducatif

Il faut garder présent à l'esprit que les exigences du développement durable remettent fréquemment en question les savoir-faire, les acquis professionnels et les systèmes de représenta-

tion. Dans le domaine urbain, par exemple, les requêtes du développement durable sont plutôt contraires à l'expérience des services, fondée sur une vision fonctionnaliste et hygiéniste de la ville dans bien des cas dépassée. Le besoin d'opérer un retour critique sur les anciennes pratiques ne peut être facilement admis par les acteurs. Une pédagogie du développement durable est dès lors nécessaire pour construire de nouvelles cultures professionnelles, en mettant en débat aussi bien les acquis professionnels que l'intérêt du changement.

On observe souvent, à l'inverse, des évolutions qui ne sont pas vraiment explicitées ni accompagnées, et qui pourtant ne mettent pas seulement en jeu un infléchissement des pratiques, mais aussi des regards, des représentations et des valeurs. Comment expliquer que ce qui fut longtemps dévalorisé et stigmatisé – par exemple en ville, la nature spontanée, les zones humides ou la densité – devienne désirable dans le cadre d'un développement durable ? L'absence de débat sur ces renversements d'optiques nourrit beaucoup d'incompréhensions et de malentendus.

Un des premiers efforts de pédagogie est donc d'explicitier les changements de perspectives induits par le développement durable, ainsi que les contradictions résultant des pratiques actuelles et passées. Le bien-fondé de ces évolutions demande lui aussi à être soumis à de vastes débats internes dans les entreprises publiques ou privées, débats qui n'ont pas été franchement ouverts. Enfin, les changements opérationnels demandent à être accompagnés par un travail de médiation, des dispositifs de concertation interne et de formation continue, pour renforcer les capacités d'adaptation des acteurs (6). Les décideurs qui négligent cet accompagnement pédagogique au sens large s'exposent à des risques de conflits et de blocages, ce que l'on observe fréquemment au cours de la mise en oeuvre des agendas 21 locaux, par exemple.

L'éducation au développement durable a aussi des vertus pédagogiques en propre : elle pousse le système éducatif vers la pratique de l'interdisciplinarité, les acteurs professionnels vers celle de la transversalité, et les sciences « dures » vers l'intégration d'une culture en sciences humaines et sociales. Comme le souligne le responsable d'une grande entreprise (7), cette culture devient indispensable pour former notamment les ingénieurs et les techniciens aux dimensions sociologiques et culturelles des évolutions de société et, peut-on ajouter, à la question de leur inscription territoriale.

Cyria Emelianoff (8)

(6) La ville de Nantes a choisi ainsi de faire appel à un psychologue, pour travailler avec les jardiniers de la ville et accompagner le passage d'une gestion horticole à une gestion différenciée des espaces verts (plus naturaliste), leur formation et leurs acquis professionnels s'opposant de prime abord à cette évolution.

(7) Voir **A.-M. Ducroux**, op. cit., p. 107.

(8) La maîtrise de géographie option Développement Durable à l'Université du Maine, formation à distance, est consacrée aux politiques territoriales de développement durable, dans les secteurs de l'urbanisme, de l'agriculture, de l'aménagement du territoire et du tourisme (public : acteurs des collectivités territoriales ; étudiants en géographie, aménagement, urbanisme et environnement).